

# Ton livret d'accueil

► Maison d'Enfants Saint Druon

Ce livret appartient à :





Nous te souhaitons la bienvenue à la Maison d'Enfants Saint Druon.

Ce livret d'accueil te permettra de comprendre le fonctionnement de la Maison d'Enfants où nous mettrons tout en œuvre pour que tu vives le mieux possible cette période.





## Pourquoi es tu à la Maison **d'Enfants Saint Druon ?**

Lorsqu'un enfant est en danger ou que ses parents ont des difficultés pour s'occuper de lui, le Conseil Général du Nord et un juge peuvent décider de le confier provisoirement à la Maison d'Enfants Saint Druon.

Si le juge décide de leur maintenir leur autorité parentale, tes parents seront étroitement associés au déroulement de ta prise en charge.

La Maison d'Enfants Saint Druon adresse régulièrement des rapports au Conseil Général afin d'expliquer ton évolution. Tu connaîtras le contenu de ces rapports et tu pourras aussi donner ton point de vue notamment lors de tes rencontres avec le juge des enfants.



## QUI SOMMES- NOUS ?

La Maison d'Enfants Saint Druon accueille au total 57 enfants répartis en fonction de leur âge dans les cinq unités de vie.

C'est un établissement agréé et financé par le Conseil Général du Nord pour assurer une mission de protection de l'enfance.

La Maison d'Enfants Druon est gérée par l'ARPE (Accueil Réinsertion Promotion Education) qui est responsable également d'autres établissements et services.

Le personnel qui travaille à la Maison d'Enfants est donc salarié de l'ARPE.

# Plusieurs personnes sont là **pour t'accompagner :**

Le directeur général de l'ARPE : Christian HILAIRE

Le directeur adjoint Pôle Enfance/Famille : Xavier MERIAUX

Les chefs de service : Nouria BERCHICHE et Caroline DAREL

## Des ouvriers d'entretien :

Jean-Marie CARLIER  
Dominique MARTIN  
Yannick LEJEUNE  
Guy DUBOIS



## Deux psychologues :

Camille DE BILLY  
Christophe SCUDERI

## Le personnel administratif :

Véronique BLANCHARD  
Karine THOMERE  
Martine DURKA  
Franck DUVAL  
Laëtitia BASQUIN  
Nathalie BRANQUART  
Aurore SETAN  
Catherine BOURLET  
Michèle THOQUENNE

## Une infirmière :

Marie-Louise HUMBERT

## Des surveillants de nuit :

Damien DAUX  
Salah BRIK  
Frédéric FILIPPA  
Cathy BRUCKERT  
Benaïssa OUALADAMME  
Jean-Michel SEGARD



# LES CINQ UNITES DE VIE



## « Les Petits »

Les éducateurs : Pascaline TOURTOIS, Ophélie DECRONAMBOURG, Arnaud LAURENT, David DUCHATELLE, Patrice ROLAND

Les maîtresses de maison : Myriam HAUQUIER, Ericka BASSAK



## « Le New Cottage »

Les éducateurs : Bertrand VERHAEGHE, Séverine VELGE, Sébastien HERLAUT, Marie-Ange LEFEBVRE, Fanny GODFRIN

Les maîtresses de maison : Paule DIEUX, Laurent TONDEUR, Marie-Geneviève DANJOU,



## « L'ESCALE »

Les éducateurs : Aurélie MARTINS DA MOTA, Laurent DUEZ, Cédric DUSEAU, Mélanie LEBRUN, Julien LECLERCO

Les maîtresses de maison : Patricia LEFEBVRE, Sonia MARTINS SILVA.



## « La Palmeraie »

Les éducateurs : Vincent DELALIEUX, Christine DOISE, Youssouf DJOHORE, Didier ROGE, Florence FRADET

Les maîtresses de maison : Isabelle MAYEUX, Dorota MAGANINHO, Sabine VISSE

## « Les Mini-foyers »

Les éducateurs : Michel HERY, Agnès BEAUFEY, Aimeric FOUET, Gaëlle BRUNO

La maîtresse de maison : Noëlla CARLIER





Ton unité de vie :

Ton chef de service :

Tes éducateurs :

Tes maîtresses de  
maison :



## Ton groupe :

Tu seras accueilli par l'équipe éducative de : .....  
qui t'offrira un cadre de vie agréable et sécurisant.

Les professionnels respecteront ton histoire, la place de tes parents, ta culture et ta religion. Ils assureront ta prise en charge éducative en associant tes parents au fur et à mesure, si le juge leur maintient leur autorité parentale.

Tes demandes particulières (sorties, utilisation du téléphone, loisirs, etc) seront discutées avec l'équipe éducative.

## Ton accompagnement éducatif :

Tes projets seront définis dans un document écrit et signé : **le Projet Individualisé.**

Pour t'accompagner durant ton placement à la Maison d'Enfants Saint Druon, un(e) éducateur (rice) sera ton référent :

L'équipe éducative (maîtresse de maison, éducateurs) t'accompagnera dans toutes les difficultés que tu peux rencontrer en ce qui concerne ta scolarité, tes loisirs, ta santé ou encore les relations avec ta famille.

Les professionnels sont là pour entendre tes préoccupations et trouver des solutions avec toi.

Le soir, après 22 h 30 ce sont les surveillants de nuit qui s'occuperont de toi pour que ton sommeil se passe bien et pour répondre à tes demandes la nuit.

Tu bénéficieras également des services d'une infirmière et de deux psychologues.

Ton référent social au Conseil Général : ..... Continuera à te suivre durant ton séjour et il sera aussi à ton écoute.



Malgré votre séparation provisoire, tes parents sont toujours responsable de toi. Leur accord est obligatoire pour certaines démarches : voyage à l'étranger, inscription à l'école, etc).

Tu pourras les voir, leur parler au téléphone, leur envoyer des courriers ou des mails en fonction de la décision du juge.

Tes parents et toi-même auront la possibilité de faire appel à « La Parenthèse », notre service de soutien à la parentalité.

Nous tenterons aussi d'aider tes parents à résoudre les difficultés qui ont rendu nécessaire ton accueil à la *Maison d'Enfants Saint Druon*

## Tes parents, ta famille



# TES DROITS ET TES DEVOIRS



Durant ta prise en charge, des décisions importantes seront prises dans ton intérêt par les professionnels de la Maison d'Enfants et ton référent de l'ASE.

Si tu n'es pas d'accord avec ces décisions, tu pourras :

- t'adresser au directeur de l'ARPE
- Demander à rencontrer ton référent social ASE
- Demander à rencontrer le juge des enfants

Si tu t'estimes en danger, tu pourras appeler le numéro vert « Enfance en danger » au 119 (appel gratuit).

Tu as également la possibilité de t'adresser aux représentants des enfants qui siègent au Conseil de la Vie Sociale de la Maison d'Enfants Saint Druon.

De ton côté, tu t'engages à respecter le règlement de fonctionnement qui te sera remis au moment de ton accueil.



# Les coordonnées de la Maison d'Enfants



11, sentier de l'Eglise—59400 CAMBRAI

Pour nous joindre :

☎ Accueil : 03.27.72.02.60

☎ Fax : 03.27.72.02.89

@ E-mail : [mecsstdruon@arpe.asso.fr](mailto:mecsstdruon@arpe.asso.fr)

Site Web : <http://arpe.asso.fr>